



CATALOGUE DE FORMATIONS F.N.A.D.E.P.A.P.E.

Année 2020/2021

Fédération Nationale des Associations Départementales d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

Fédération reconnue d'Utilité Publique par décret du 9 août 1979

Siège social et administratif : 47, rue Pasteur - 54510 Tomblaine - Tél. : 03 83 29 91 81 - Fax 03 83 29 91 80

E-mail : contact@fnadepape.org - site internet : www.fnadepape.org

SOMMAIRE

- Gouvernance de l'Association :
 - Pilotage des associations— Module 1
 - Stratégies associatives et partenariat —Module 2
- Accueil des Personnes dans nos associations
- Adoption —Filiation — Révision de situation
- Comptabilité

Organiser une formation décentralisée :

- Schéma d'organisation
- Fiche concernant l'organisation d'une formation décentralisée
- Demande de subvention à la région :
 - Se rapprocher de votre région pour obtenir une subvention dans le cadre du FRDVA
 - Se procurer l'imprimé « cerfa n° 12156*03 » téléchargeable sur le site : www.service-public.fr

Gouvernance de l'Association

PILOTAGE DES ASSOCIATIONS :

Les règles, la bienséance, le protocole

Module 1

Durée : 7 Heures

Lieu : Paris ou décentralisé

Personnes concernées :

Membres des Conseils d'Administration des ADEPAPE, ayant des fonctions au sein du Bureau ou ayant l'intention d'accéder à des postes à responsabilité.

Objectifs :

- Connaître le cadre juridique des associations
- Définir le fonctionnement associatif et repérer le rôle des responsables
- Soigner sa communication, tant dans ses écrits, que dans sa façon d'être

Contenu :

Le cadre juridique :

- Les associations de la Loi du 1er Juillet 1901
- Extrait du CASF : Article L. 224-11
- Note de service ministérielle n° 23 du 12 Mai 1981
- Les statuts
- Le Règlement Intérieur

Gérer une association, cela ne s'improvise pas :

- Le Fonctionnement d'une association
- Rôle du Conseil d'Administration et du Bureau
- Qualité, Rôle et responsabilités des principaux responsables :
 - * Président
 - * Secrétaire général
 - * Trésorier
- Place et rôle des salariés

L'Assemblée Générale : image de marque de l'Association :

- Elaboration d'un rapport moral
- Elaboration d'un rapport d'activité
- Dynamique du rapport financier

Les règles de bienséances et de protocole

Méthodes, moyens pédagogiques Évaluation

Apport théorique à l'appui de documents de référence.

Partage de compétences et d'expériences.
Choix d'un mode participatif.

Vidéo projection et rétro projection.

Remise d'un support de formation, complété d'outils, de modèles et d'une bibliographie.

Animation :

Martine MANNEVILLE—*Personne ressource au sein du Conseil Fédéral - Profession : ancien cadre dans le secteur social et médico-social (en retraite)*

Jean Marie MULLER—*Président de la Fédération Nationale — Profession : Directeur Général d'association (en retraite)*

Coût :

Formation sur Paris ou décentralisée : **200 € par stagiaire** (Hébergement -restauration compris)

Déplacements des stagiaires à la charge de l'ADEPAPE.

Gouvernance de l'Association

STRATEGIES ASSOCIATIVES ET PARTENARIATS

Module 2

Durée : 7 Heures

Lieu : Paris ou décentralisé

Personnes concernées :

Membres des Conseils d'Administration des ADEPAPE, ayant des fonctions au sein du Bureau. Toutes personnes inscrites dans une dynamique de projet.

Objectifs :

- Définir une démarche de projet
- Repérer les objectifs opérationnels, afin d'éviter la confusion avec les moyens à mettre en œuvre
- Porter un projet dans une stratégie et s'entourer des partenaires dans une logique de réseau

Contenu :

La démarche de projet : construire une démarche de projet pour l'association :

- Notion de base
- Historique de la démarche de projet
- Questions déontologiques
- Le diagnostic

Les Objectifs Opérationnels

- Etablir un constat de l'existant
- Etablir des priorités d'action
- Etablir un contrat du faire ensemble
- Quels outils utilisés ?

Stratégies et Partenariats

- Un langage commun
- Quel est le réseau ?
- Les logiques de partenariat
- Alors comment ? Quelle Stratégie ?

Méthodes, moyens pédagogiques Évaluation

Apport théorique à l'appui de documents de référence.

Partage de compétences et d'expériences.
Choix d'un mode participatif.

Vidéo projection et rétro projection.

Remise d'un support de formation, complété d'outils, de modèles et d'une bibliographie.

Animation :

Martine MANNEVILLE—*Personne ressource au sein du Conseil Fédéral - Profession : ancien cadre dans le secteur social et médico-social (en retraite)*

Jean Marie MULLER—*Président de la Fédération Nationale — Profession : Directeur Général d'association (en retraite)*

Coût :

Formation sur Paris ou décentralisée : **200 € par stagiaire** (Hébergement -restauration compris)

Déplacements des stagiaires à la charge de l'ADEPAPE.

ACCUEIL DES PERSONNES DANS NOS ASSOCIATIONS

Durée : 7 Heures

Lieu : Paris ou décentralisé

Personnes concernées :

Toute personne ayant une fonction d'accueil dans les associations : bénévoles et professionnels

Objectifs :

- Cerner les besoins de la personne accueillie afin de répondre au mieux à ses attentes
- Comprendre le processus de déqualification et de désinsertion
- Donner aux accueillants quelques repères déontologiques et d'écoute active

Contenu :

Le cadre de référence—les besoins fondamentaux :

- C.A.S.F.
- Définition de l'accueil
- Qui accueillons nous en priorité ?
- Motifs de leur démarche
- Pyramide de Maslow
- L'énéagramme

Accueillir : de la générosité à la relation :

- La générosité
- La personne rencontrée : qui est-elle ?
- La disqualification sociale
- Le processus de désinsertion
- La relation d'aide

Déontologie de la relation :

- La relation : un acte qui se prépare
- Les bases d'une méthodologie : le respect
- Pour une déontologie de l'accueil dans nos associations

Méthodes, moyens pédagogiques Évaluation

Apport théorique à l'appui de documents de référence.

Partage de compétences et d'expériences.
Choix d'un mode participatif.

Vidéo projection et rétro projection.

Remise d'un support de formation, complété d'outils, de modèles et d'une bibliographie.

Animation :

Martine MANNEVILLE—*Personne ressource au sein du Conseil Fédéral - Profession : ancien cadre dans le secteur social et médico-social (en retraite)*

Jean Marie MULLER—*Président de la Fédération Nationale — Profession : Directeur Général d'association (en retraite)*

Coût :

Formation sur Paris ou décentralisée : **200 € par stagiaire** (Hébergement -restauration compris)

Déplacements des stagiaires à la charge de l'ADEPAPE.

COMPTABILITE

Durée : 7 Heures

Lieu : Paris ou décentralisé

Personnes concernées :

Les Trésoriers et Trésoriers adjoints, les Présidents et Vice-Présidents des associations, ainsi que toutes personnes voulant accéder à des fonctions de responsabilités au sein du bureau.

Objectifs :

- Inscrire la comptabilité dans un contexte associatif et définir les niveaux de responsabilité
- Expliquer les différentes étapes d'une comptabilité
- Fournir les outils nécessaires pour le suivi comptable et la réalisation du résultat

Contenu :

Les principes fondamentaux de la comptabilité :

- Image fidèle, prudence, régularité, sincérité
- Continuité de l'activité
- Indépendance des exercices comptables
- Non compensation
- L'importance relative
- Permanence des méthodes comptables

La technique comptable

- Le compte, le fonctionnement des comptes
- Le plan comptable
- Le chaînage comptable : journal, grand livre, balance

Les documents de synthèse :

- Le compte de résultat
- Le bilan
- L'annexe comptable

Le passage d'une comptabilité d'encaissements à une comptabilité d'engagements

Elaboration d'un compte de résultat, d'un bilan et de l'annexe

Elaboration d'un budget prévisionnel et suivi

Méthodes, moyens pédagogiques Évaluation

Apport théorique à l'appui de documents de référence

Partage de compétences et d'expériences

Exercices pratiques

Utilisation du logiciel informatique « Ciel Compta ».

Remise d'un support de formation, complété d'outils, de modèles.

Animation :

Noel NARDIN—Trésorier Fédéral— Profession :
directeur d'agence bancaire (en retraite)

Coût :

Formation sur Paris ou décentralisée : **200 € par stagiaire** (Hébergement -restauration compris)

Déplacements des stagiaires à la charge de l'ADEPAPE.

Les Missions des Représentants des usagers dans les instances :

Conseil de Famille—commission d'agrément—commission de suivi de situation

Durée : 7 Heures

Lieu : Paris ou décentralisé

Personnes concernées :

Membres des Conseils de familles, commission de suivi de situation et de statut des enfants confiés et des Commissions d'Agréments et toutes personnes pressenties pour représenter les associations dans ces instances.

Objectifs :

- Connaître les notions de l'adoption, les dispositifs, le fonctionnement des instances de représentation
- Donner des éléments de savoir-être pour être représentant au conseil de famille
- Connaître le contexte créé par la loi de protection de l'enfant de 2016

Contenu :

- **Chapitre 1— Historique du placement des enfants et de la défense de leurs intérêts**
 - Evolution sociétale et législative de la P.E.
 - Evolution de la représentation des usagers
- **Chapitre 2—Le contexte créé par la loi de la protection de l'enfant de Mars 2016**
 - La philosophie de la réforme
 - Le pilotage national et départemental
 - les points de vigilances de la FNADEPAPE
- **Chapitre 3—Le projet pour l'enfant**
 - la définition et les besoins fondamentaux de l'enfant
- **Chapitre 4—L'autorité parentale et le statut juridique de l'enfant**
 - L'autorité parentale
 - Les mesures affectant l'autorité parentale
 - l'évolution de la notion d'abandon à celle du délaissement.
- **Chapitre 5—la mission du représentant ADEPAPE au sein des instances**
 - la représentant des enfants de la protection de l'enfance
 - la commission de révision de situation et de statut
 - le conseil de famille des pupilles de l'Etat
 - la commission d'agrément à l'adoption
 - l'entretien des 17 ans
- **Chapitre 6- Les éléments techniques sur les facilités de représentations**

Méthodes, moyens pédagogiques Évaluation

Apport théorique à l'appui de documents de référence : réglementation

Partage de compétences et d'expériences, à partir d'études de cas

Vidéo projection

Remise d'un support de formation, complété d'annexes : CIDE—décrets —schéma du parcours de l'adoption —arrêté d'admission en qualité de pupille de l'Etat — les outils nécessaires à l'exercice du mandat de représentation.

Animation :

Claude LE MERRER— *Personne ressource au sein du Conseil Fédéral —Président du Conseil de Famille de Haute Garonne.*

Martine MANNEVILLE— *Personne ressource au sein du Conseil Fédéral — Présidente de Conseil de Famille de Meurthe et Moselle —Membre de la commission d'agrément*

Jean Marie MULLER— *Président de la Fédération Nationale— Ancien Président du Conseil de Famille de Meurthe et Moselle.*

Coût :

Formation Paris ou décentralisée : **200 € par stagiaire** (Hébergement —restauration compris)

Déplacements des stagiaires à la charge de l'ADEPAPE.